**15 COMMUNES:**

BAGAT-EN-QUERCY

CASTELNAU MONTRATIER -
SAINTE ALAUZIE(Commune nouvelle regroupant
Castelnau-Montratier et Sainte-Alauzie)

CEZAC

FARGUES

LHOSPITALET

LE BOULVE

LENDOU-EN-QUERCY

(Commune nouvelle regroupant Lasca-
banes, St-Cyprien et St-Laurent-Lolmie)

MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC

(Commune nouvelle regroupant Belmontet,
Lebreil, Montcuq, Ste-Croix et Valprionde)

MONTLAUZUN

PERN

SAINT-DAUNES

SAINT-MATRE

SAINT-PANTALEON

SAINT-PAUL-FLAUGNAC

(Commune nouvelle regroupant St-Paul-de-
Loubressac et Flaugnac)

SAUX

Page 1 - Edito

Pages 2-3 Finances

Pages 4-5 Voirie

Pages 6-7 Culture

Page 7 - Loisirs

Page 8 Tourisme

Page 9 - Economie

Pages 10-11 Enfance-Jeunesse

Page 11 Urbanisme

Page 11 Environnement

Page 12 Services divers

Bulletin communautaire



L'année 2018 s'ouvre sur un contexte qui n'est guère différent de celui des années précédentes.

A savoir pour nos collectivités, de profondes mutations, des compétences nouvelles et des moyens en baisse.

Il est bien évident qu'après avoir recherché toutes les pistes d'économies possibles, mis en place des mutualisations qui doivent s'amplifier, arrive un moment où si «l'on charge trop le mulet il finira par plier les genoux».

Certes nos investissements sont encore bien soutenus par l'Etat le Département et la Région et vous verrez à la lecture de ce bulletin que nous continuons à moderniser notre service voirie, que nous avons une politique très volontariste dans les secteurs de la petite enfance et de la jeunesse, du tourisme et de la culture.

Pour ce qui est du fonctionnement, le transfert des nouvelles compétences en matière d'urbanisme, de gestion des zones d'activités et de l'eau avec la GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondation) nous contraignent, faute de moyens nouveaux alloués par l'Etat, à rechercher des financements. Ainsi pour la gestion des zones d'activités les communes de Montcuq-en-Quercy-Blanc et de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie ont accepté de transférer à la Communauté de communes la fiscalité professionnelle des zones concernées. Pour la GEMAPI, la Communauté de communes sera sans doute amenée à instituer la taxe prévue par la loi pour pouvoir faire face à ses obligations dans ce domaine de la gestion de l'eau qui est, il est vrai, un enjeu majeur pour notre avenir et celui de nos territoires.

Malgré ces nouveaux défis à relever, le dévouement de nos personnels, l'esprit communautaire de nos élus et leur attachement à notre territoire me rendent résolument confiant en l'avenir.

L'optimisme demeure notre force et c'est dans cet esprit que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Le Président

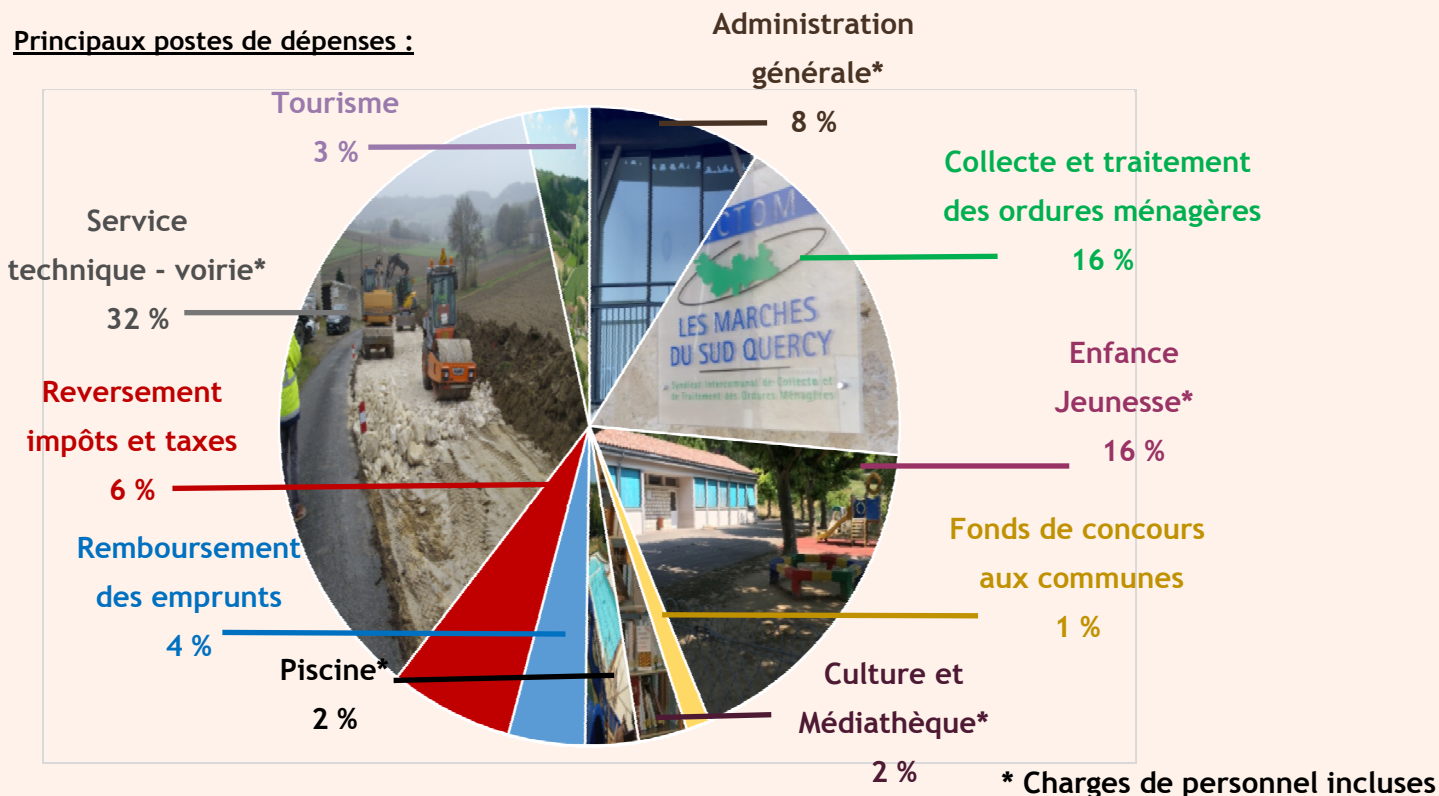
Jean Claude Bessou



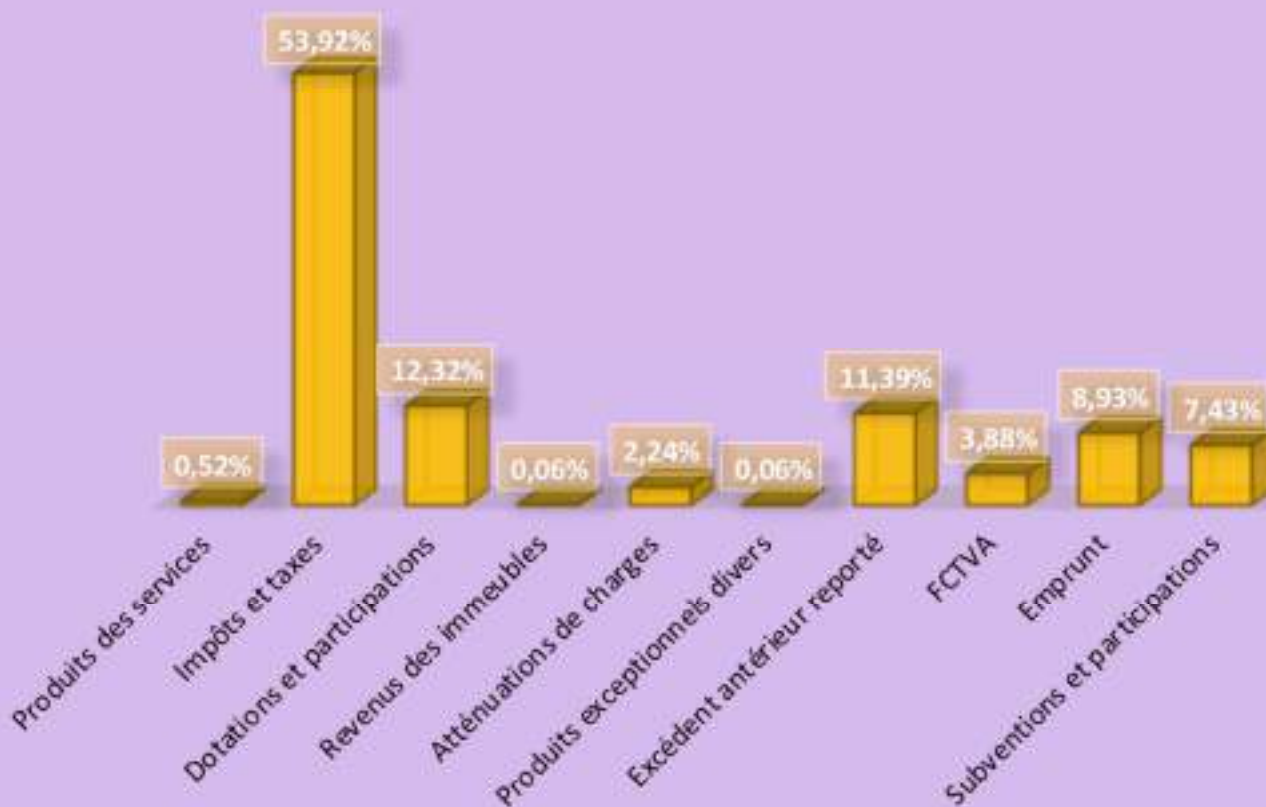
Total des dépenses réalisées 2017 = 5.43 M€

Budget principal

Principaux postes de dépenses :



RECETTES 2017 EN %



Au total 5 budgets annexes :



*Transport funéraire : ce service ne sera plus assuré par la CCQB en 2018.



Fiscalité intercommunale 2017

- Taxe d'Habitation: 9.11 %
- Taxe Foncière Bâti: 8.10 %
- Taxe Foncière Non Bâti: 65.10 %
- Cotisation Foncière des Entreprises: 16.44 %
- Fiscalité Professionnelle de Zone: 27.72 %
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*: 13.00 %

**Taux fixé par la Communauté de communes et produit reversé au SICTOM Les Marches du Sud Quercy*

La CCQB a fait le choix encore cette année de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale.

Ce résultat est obtenu grâce à :

- Une évaluation « au plus juste » des dépenses de fonctionnement.
- Une maîtrise des coûts, notamment au chapitre « voirie » et « charges de personnel ».

Fiscalité Professionnelle de Zone (FPZ)

Depuis le transfert de compétence des zones d'activités économiques (ZAE) au 1er janvier 2017, la CCQB a en charge la gestion des ZAE de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie et Montcuq-en-Quercy-Blanc.

Ce transfert de compétence engendre un transfert de charges des communes vers la communauté.

Par conséquent, le conseil communautaire a délibéré pour instaurer sur ces ZAE à compter du 1er janvier 2018 une fiscalité professionnelle de zone (FPZ). Elle comprend la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).

En instaurant cette FPZ, la CCQB percevra en substitution des communes ces impositions directes locales.

Ces recettes permettront notamment à la CCQB d'entreprendre des travaux sur ces zones et d'étudier les possibilités de création de nouveaux espaces afin d'assurer le développement de l'activité économique et répondre aux demandes qui émergent.

En 2017 les objectifs fixés au service de la voirie se sont poursuivis :

Avec notamment, le travail de mutualisation des centres d'exploitation et d'entretien de la voirie qui continue à se structurer.

Comme cela avait été le cas pour l'atelier de réalisation des couches de roulements (goudronnage et gravillonnage) en 2015, avec l'arrivée du Point à temps Automatique (PATA) puis en 2016 avec l'achat d'un second gravillonneur, cette organisation s'étend à présent à l'ensemble des ateliers.

Ils sont constitués d'une équipe d'opérateurs issus des deux centres d'exploitation et ces derniers sont spécialisés sur leur poste. Chaque poste d'opérateur spécialisé est doublé par un suppléant, afin d'assurer la continuité de ces travaux tout au long de la saison.

Cette mutualisation permet une optimisation de l'utilisation des matériels et un amortissement optimal. Aussi dès ce début d'année il sera vendu un certain nombre d'équipement pour supprimer les doublons, et d'autres seront renouvelés. L'objectif est de pouvoir rajeunir la flotte, investir dans de nouveaux outils et maîtriser les budgets de fonctionnement alloués aux réparations et à l'entretien.

La voirie en quelques chiffres

- Programme voirie réalisé par l'entreprise COLAS pour un montant de 154 651 € TTC. Cela représente 58 200 m² ou 16 km de revêtement bicouches réparti sur 8 voies structurantes du réseau communautaire.
- Le Budget matériaux de voirie 2017 : 661 000 €, dont 36 240 € de reports de paiements 2016, se décomposant ainsi :
 - Enveloppe réseau structurants : 95 000 € TTC.
 - Travaux réalisés par l'équipe voirie communautaire : 95 300 € TTC.

Ce montant de travaux réalisés concerne l'ensemble des matériaux mis en œuvre en régie et nécessaires aux travaux préparatoires des couches de roulement réalisés sur les voies structurantes, y compris ceux nécessaires au programme entreprise. Cela intègre également :

- Des travaux complémentaires d'enduits pour 5 200.00 m² soit 1,650 Km.
- Des travaux de point à temps pour 12 500 € TTC soit le suivi de 25 km de réseau structurant.

- Enveloppe réseaux secondaires : 529 700 € TTC

- Travaux réalisés par l'équipe voirie communautaire en 2017 : 522 200 € TTC représentant :
 - Enduits réalisés (monocouche, bicouches, tricouches) : 111 400.00 M² soit 37.5 km.
 - Emploi partiel au PATA : environ 18 500.00 m² sur environ 50 km de réseau secondaire suivi , pour un montant de 26 000 €.

Ouvrages d'arts :

Cette année 2017 un effort particulier a été entrepris concernant les travaux de grosses réparations des ouvrages d'arts. En effet trois chantiers ont été mis en route et réalisés pour certains :



Le pont de « RUSSAC » sur la commune de Castelnaud Montratier-Sainte Alauzie. Marché attribué à l'entreprise CROBAM pour un montant de 133 971 € TTC.



Le Mur de Soutènement de « ROQUEFAS » secteur de Sainte-Alauzie, pour un montant de travaux réalisés de :

- Travaux de maçonnerie entreprise RINGGOT : 11 935 € TTC.
- Pose de clôture en régie : 1 480 € TTC.



Le Pont de « BILLARD » situé sur la commune de Bagat-en-Quercy dont l'enveloppe budgétaire 2017 était de 13 389 € TTC.

Ces travaux de rénovation (tympan de voute, dalle de répartition et voirie) ont été réalisés en régie pour un montant de dépense matériaux de 4 373 € TTC.

Logiciel de gestion de la voirie et chemins de randonnée :

L'acquisition d'un logiciel de gestion de la voirie a été réalisée. Le marché a été attribué à la société SOGEFI pour un montant de 9 840 € TTC (logiciel + formations) et tarif annuel (maintenance, assistance, hébergement) de 2 388 € TTC.

Ce logiciel est destiné à participer à la gestion du patrimoine routier sous la forme d'une base de données routières, qui intègre le réseau de voirie communale, sa cartographie, ses caractéristiques, son classement, les ouvrages d'arts, la signalisation etc. Il est également un outil d'aide à la programmation et à la gestion des travaux.

Il contient l'accès au cadastre, aux couches des réseaux et permet aussi d'être renseigné par la cartographie des communes.

Les principaux investissements en matériel :



MATERIEL D'ELAGAGE :

Atelier constitué d'un grappin et d'un lamier. Marché pour l'acquisition de ce matériel attribué à l'entreprise GRABARSKI pour un montant Total de 64 161 € TTC.

Cette opération bénéficie d'une subvention TEPCV (Etat) dans le cadre du développement durable, pour un montant de 15 000 €.



TRACTEUR/EPAREUSE :

Renouvellement de matériel, acheté auprès de l'UGAP pour un total de 110 231 € TTC.

REMORQUE PORTE ENGIN 3.5 T :

Investissement pour un montant de 6 840 € TTC, réalisé dans le cadre du renouvellement de matériel.

VÉHICULE UTILITAIRE ELECTRIQUE :

Véhicule destiné au portage des repas des écoles et des centres de loisirs. Le portage s'effectue à 80 % en centre bourg, le « Zéro » émission avec l'abandon du moteur thermique prend alors tout son sens. Ce véhicule qui a été acheté par le biais de l'UGAP devrait être livré dans les prochains jours. Pour le financement du véhicule une subvention TEPCV (Etat) a été obtenue à hauteur de 5 000 €, ainsi qu'une aide supplémentaire de l'Etat de 6 000 €. Le reste à charge pour la collectivité pour l'acquisition de ce véhicule vertueux est de 16 175 € TTC.



La communauté de communes vous présente les trois opérateurs qui œuvrent tout au long de l'année pour entretenir les abords des voies communales et des chemins ruraux. Ici sur la photo de gauche à droite : Laurent GLORIAN, Jacques COMBES et Philippe MONTET. Leur action se compose en deux phases: le fauchage du mois de mai au mois de juillet et le débroussaillage du mois d'août au mois de février. Dans leurs missions est intégré le calendrier des fêtes votives. Il est prévu d'établir un document directeur d'entretien des dépendances vertes qui s'inscrira dans un ensemble qui déterminera la politique routière de la communauté.

La médiathèque intercommunale à Montcuq-en-Quercy-Blanc

En janvier 2018, s'ouvre la seizième année de la médiathèque.

Nouveautés:

L'Espace Enfance a été réaménagé pour plus de confort et une meilleure valorisation des revues, BD, romans, livres lus, albums et documentaires. L'Espace 14 (espace ados) pour sa part s'est vu doté au mois d'octobre d'un ordinateur que nous alimentons en liens internet pour les loisirs, la lecture, la vie pratique des ados...



Top 5 des emprunts:

En 2017, nos lecteurs ont surtout choisi des romans. Cependant, les polars et notre large collection de BD ont attiré aussi beaucoup d'utilisateurs. De même, les documentaires, les ouvrages sur la santé, les questions sociétales et la décoration intérieure ont connu un franc succès.

Enfance:

Vos enfants, qu'ils soient au centre aéré, à la crèche, dans les écoles, au collège, ou en activité périscolaire, ont tous pu bénéficier de la médiathèque. Nous vous rappelons qu'en dehors de ces temps-là, les enfants peuvent venir emprunter gratuitement 5 livres

Médi@thèque Numérique:

Les abonnés, qui en bénéficient à domicile, ont plébiscité les films, récents et régulièrement renouvelés. N'hésitez pas à vous y inscrire !

Toute l'équipe reste mobilisée en 2018 afin de répondre au mieux à vos envies, vos besoins, vos curiosités et de vous proposer, comme chaque année, visites d'auteur, lectures vivantes, spectacles pour grands et petits, atelier d'écriture et autres animations...

Médiathèque intercommunale

Place de la Halle aux Grains 46800 Montcuq-en-Quercy-Blanc

Tel: 05.65.20.34.37 ou media.montcuq@wanadoo.fr

La Maison de Services Au public (MSAP)



Maison
de services
au public

La Maison de Services Au Public est un service à proximité de chez vous dans la Médiathèque intercommunale de Montcuq-en-Quercy-Blanc où vous avez accès à des démarches administratives. Ce service vous évite de longs déplacements. Les démarches sont effectuées via internet ; en cas de besoin l'animateur vous accompagne dans l'utilisation des services en ligne. Vous pourrez ainsi (liste non exhaustive): simuler et effectuer des demandes d'aide sociale à la CAF ; effectuer des recherches, déclarations, et transmission de documents à Pôle Emploi ; demander un renouvellement de passeport, une pré-

demande de carte d'identité ou un nouveau certificat d'immatriculation, déclarer la cession ou l'acquisition d'un véhicule, éditer des attestations de la CPAM...

Gratuitement et dans un espace confidentiel dédié.

Une MSAP existe également au sein de la médiathèque communale de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie.

Projet Culturel de Territoire - Danse et Musique en Quercy Blanc 2018



L'ADDA du Lot, agence départementale pour le spectacle vivant, en partenariat avec la Communauté de communes du Quercy Blanc, la Direction des services départementaux de l'Education nationale du Lot, les communes de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie et Montcuq-en-Quercy-Blanc, les médiathèques et les associations locales (Association Lézard de la rue, Association Champ de Gestes, Actuel danse freestyle, Ecole de musique du Sud Quercy) coordonne et impulse depuis 2010 un projet culturel de territoire afin de favoriser l'éducation artistique et culturelle, la sensibilisation des publics aux formes artistiques et l'accès de tous à la culture.

En 2018, le projet se construit autour de la danse et de la musique avec la venue des chorégraphes Charlie Merlet et Benjamin Forgues de la Compagnie Les Gens Charles.

Ils présenteront le samedi 7 avril 2018 à 20h30 à la Salle des fêtes de Montcuq-en-Quercy-Blanc leur spectacle *La gêne et la joie* dans lequel deux personnages de cartoon transportant avec eux la nostalgie des musiques yéyé, se régalaient en malaxant, détournant et tordant des images de leur vie commune. Pour accompagner ce duo, un musicien au piano, parfois a cappella, murmure des tubes des années 70.

Différentes actions sont menées en marge de ce spectacle : ateliers dans les écoles de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie et de Montcuq-en-Quercy-Blanc et le collège Emile Vaysse de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie, des stages de danse et de musique et une exposition autour de la danse.

Le programme :

Stage de danse « Le Virmateur, (ou) « ta figure de danseur » avec Charlie-Anastasia Merlet et Benjamin Forgues.

- 03/02 et 04/02 - de 14h à 18h - Salle des fêtes de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie.
- 24/03 et 25/03- de 14h à 18h - Salle des fêtes de Montcuq-en-Quercy-Blanc.
- Restitution publique en 1ère partie du spectacle *La gêne et la joie* de la Cie Les Gens Charles le 07/04 à 20h30, salle des fêtes de Montcuq-en-Quercy-Blanc.

Public : ados (à partir de 14 ans) et adultes - Tarifs : 10€ - Tel: 05.65.20.60.30 - mmoulin@adda-lot.com

Stage croisé danse et musique « Le mouvement commun » avec Fabienne Sutter, Myriam Djillali et Eddy Choral.

- Du 28/02 au 02/03- de 10h à 12h et 03/03 de 14h à 18h.
- Porte ouverte à destination des familles des participants le 03/03 à 17h45.

Public : enfants de 9 à 12 ans - Tarifs : 10€ - Tel: 06.32.16.55.05 (Association Champ de gestes) / 06.70.73.39.47 (Actuel danse freestyle) / Ecole de musique du Sud Quercy (06.79.43.03.21) .

Exposition « La danse contemporaine en questions »

- Du 1er au 15/03 à la Médiathèque de Montcuq-en-Quercy-Blanc - Entrée libre.

La gêne et la joie - Cie Les Gens Charles

- 07/04 à 20h30 à la Salle des fêtes de Montcuq-en-Quercy-Blanc.

Tarifs : 6/4€ - Réservation conseillée auprès de l'Association Lézard de la rue : 05.65.24.35.77.

Loisirs

La piscine intercommunale à Castelnau Montratier - Sainte Alauzie

Dès le mois de juin, venez profiter de cet espace de loisirs et de détente à deux pas de chez vous...



La saison 2017 a totalisé
près de 8 400 entrées.

la CCQB recherche pour la saison 2018 un gérant (association, micro-entreprise, auto-entrepreneur ...) pour tenir cet espace boisson et distribution de produits alimentaires pré-emballés.

Le gérant aura la gestion complète (une convention sera établie entre les deux parties) et sera donc tenu d'ouvrir la buvette tous les jours en juillet et août, aux heures d'ouverture de la piscine avec possibilité également d'ouvrir la buvette les mercredis et WE en juin et septembre. L'achat des denrées (boissons, glaces, friandises,...) seront à la charge du gérant et en contrepartie il conservera la totalité des recettes. **Les règles d'hygiène devront strictement être respectées.** Une redevance pour occupation des locaux sera débattue entre le gérant et la CCQB.

Si vous êtes intéressés et pour tout renseignement, merci de contacter la CCQB au 05.65.20.34.92.

L'Office de Tourisme en Quercy Blanc

« *Prendre son temps en Quercy Blanc...* »

Le slogan de l'Office de Tourisme en Quercy Blanc (Montcuq-en-Quercy-Blanc / Castelnaud Montratier-Sainte Alauzie) va continuer de se décliner en 2018 sur la gamme des brochures touristiques éditées par l'office et bien sûr sur le site internet www.tourisme-quercy-blanc.com.

Ce slogan apparaît désormais également sur une nouvelle gamme d'objets : badges, magnets, affiches, cartes postales, emblématiques du Quercy Blanc et de ses deux communes-phares Castelnaud Montratier-Sainte Alauzie et Montcuq-en-Quercy-Blanc. Créés spécifiquement pour les visiteurs de l'Office de Tourisme, ces objets sont disponibles à la vente dans l'espace boutique des deux points d'accueil.

L'événement majeur en ce début d'année 2018 est l'obtention par arrêté préfectoral du **classement de l'Office en catégorie 3** et ce pour une durée de 5 ans.

Que signifie ce classement ?

Il concrétise tout d'abord l'engagement des élus, de la collectivité et du territoire dans le tourisme. Il est ensuite un signe de la reconnaissance du professionnalisme de l'office et de son personnel, justifiant ainsi les subventions publiques qui leur sont allouées.

Ce signe distinctif fait de l'Office de Tourisme en Quercy Blanc le maillon d'un réseau national où les visiteurs sont assurés de trouver des **compétences** et des **services** respectant les critères d'une **démarche qualité**.

L'Office de Tourisme en Quercy Blanc est ainsi reconnu comme **une porte d'entrée incontournable de notre territoire**.



Point d'accueil Castelnaud Montratier - Sainte Alauzie
37 Place Gambetta
46170 Castelnaud Montratier - Sainte Alauzie
Tel: 05.65.21.84.39

Point d'accueil Montcuq -en-Quercy-Blanc
8 rue de la Promenade
46800 Montcuq-en-Quercy-Blanc
Tel: 05.65.22.94.04

www.tourisme-quercy-blanc.com

info@tourisme-quercy-blanc.com

Création d'un Office de Tourisme à Montcuq-en-Quercy-Blanc

La CCQB a fait l'acquisition d'un bâtiment situé dans une des rues les plus commerçantes de Montcuq-en-Quercy-Blanc, afin d'y installer un Office de Tourisme digne de ce nom.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en 2017 à E8 Architecture—Franck Boyer de Saint-Antonin-Noble-Val.

Le cabinet d'architectes a débuté son travail d'étude et de conception du projet qui devrait continuer à murir durant le 1er trimestre 2018.

Le début des travaux est prévu au mois de septembre 2018.

Zone d'activités de Peyrettes à Castelnau Montratier - Sainte Alauzie

La Communauté de communes a réalisé des travaux d'extension de la zone d'activités des Peyrettes. Ces travaux sont maintenant terminés.

12 lots d'une surface de 2500m² à 3800 m², actuellement disponibles à la vente.

A noter que ces lots peuvent éventuellement être divisés.

Renseignements et commercialisation au :
05.65.20.34.92 ou contact@ccquercyblanc.fr

Loi NOTRe :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion des zones d'activités existantes des 2 bourgs centres (Castelnau Montratier-Sainte Alauzie et Montcuq-en-Quercy-Blanc) est assumée par la Communauté de communes.

Le développement économique du Quercy Blanc, une priorité essentielle pour la CCQB.

La CCQB a vu sa compétence économique élargie avec la prise en compte des zones artisanales présentes sur son territoire.

L'extension de la ZA sur le secteur Castelnaudais est une réalité.

Des possibilités d'extension et d'implantation de nouvelles activités sont offertes et ne demandent qu'à être concrétisées.

Une réflexion est engagée pour le secteur de MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC afin de dégager des espaces nouveaux pour assurer le développement de l'activité économique et répondre aux demandes qui émergent.

Au delà de la dimension « espace » la CCQB a souhaité mettre à disposition des porteurs de projets un accompagnement à la fois technique (par le conseil) que financier (par des aides concrètes).

Pour atteindre cet objectif, elle a adhééré à une association de développement économique qui intervient sur notre territoire et qui s'appelle l'ADEFPAT .



L'ADEFPAT inscrit son action de développement des activités et de l'emploi dans les territoires ruraux de nord Occitanie. Elle agit dans le cadre des politiques de la Région Occitanie, de la politique nationale de l'emploi et du Fonds Social Européen.

Les objectifs des interventions de l'ADEFPAT :

- Lutter contre la désertification rurale,
- Aider à créer des emplois sur place,
- Amplifier les initiatives de développement et de création d'activités et réduire les disparités au sein des territoires ruraux,
- Renforcer les démarches territoriales,
- Créer un partenariat actif pour générer l'envie d'entreprendre et parrainer les projets nouveaux
- Participer au décloisonnement des secteurs d'activité et accompagner les initiatives qui se situent de plus en plus à la charnière des secteurs traditionnels (artisanat, agriculture, commerce et services),
- Intégrer développement et solidarité,
- Participer à la valorisation des espaces et des ressources patrimoniales.

Pour plus de renseignements les porteurs de projets peuvent contacter la Communauté de communes du Quercy Blanc :

M. Pierre-Marie BOUCHET
Tél: 05.82.64.00.20
Courriel : pmbouchet@ccquercyblanc.fr



En 2017, pour conforter sa politique enfance-jeunesse et développer des actions nouvelles en direction des assistantes maternelles et des adolescents, la Communauté de Communes du Quercy Blanc a créé deux postes dans le secteur social en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

- Sophie DELAMARRE (à gauche sur la photo), a été recrutée sur le poste de coordonnatrice enfance-jeunesse depuis juin 2017, à temps plein. Forte d'une expérience de vingt ans en animation, coordination et direction, elle a quitté la Bretagne pour venir s'installer en Quercy Blanc.
- Rebecca DE GEETERE (à droite sur la photo), arrivée dans le Lot depuis juillet 2015, a été recrutée sur le poste d'animatrice du RAM (Relai Assistante Maternelle). Elle occupe ce poste à temps partiel, depuis septembre 2017. Diplômée Educatrice de Jeune Enfant, elle a l'expérience de la mise en place d'un RAM.



Pour Sophie, la coordination c'est animer et développer des partenariats en ayant des liens réguliers avec les acteurs de la vie locale, associatifs et institutionnels. C'est aussi réunir, dynamiser et développer pour construire une culture commune. Ses missions sont de suivre et d'animer la commission enfance-jeunesse, d'assister, conseiller et être force de propositions auprès des élus, de mettre en place des animations pour les jeunes du territoire et ainsi coordonner et faire le lien entre les différents services de l'enfance (les 3 crèches et les 3 ALSH de Castelnaud Montratier-Ste Alauzie (CMSA), de Montcuq-en-Quercy-Blanc (MQB) et de l'Hospitalet).

Les projets 2018 :

- Suite à l'enquête autour des besoins et des attentes des jeunes concernant leurs loisirs, des sorties et des animations seront proposées aux jeunes âgés de 11 à 15 ans, résidant sur le territoire de la Communauté de communes du Quercy Blanc. Les premières ouvertures se feront la semaine de vacances du 19 au 23 février 2018. Le nombre de place sera limité et une participation financière sera demandée aux parents.
- Des questionnaires vont être proposés aux parents.
- Le développement du partenariat et la coordination avec les crèches et les ALSH.

Merci aux deux collègues du territoire pour leur accueil lors des rencontres avec les jeunes.

Pour toute question et/ou renseignement, contacter Sophie DELAMARRE :

06.45.73.98.61 ou sdelamarre@ccquercyblanc.fr et/ou directement sur place au bureau de la CCQB (place Gambetta à Castelnaud Montratier-Sainte Alauzie).

Pour Rebecca, l'animation du Relais, c'est de participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants (de moins de 3 ans), de contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles, d'organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément et ainsi permettre aux professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents de se rencontrer, de s'exprimer et de tisser des liens sociaux.

Les actions en place autour d'animations d'éveils, ouverts aux assistantes maternelles et aux familles :

- 2 lundis par mois de 9h30 à 11h30 dans les locaux du RAM (chemin de l'Oustalet à MQB), même bâtiment que la crèche.
- 2 mardis par mois de 9h30 à 11h30 (salle Lagarde à CMSA).

En 2018, le RAM aura pour mission le développement d'action telle que la participation au projet « 1ères Pages », en partenariat avec les deux médiathèques du territoire.

Pour toute question, renseignement et dates d'animations, contacter Rebecca DE GEETERE :

rdegetere@ccquercyblanc.fr

Construction de la crèche intercommunale et d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Montcuq-en-Quercy-Blanc



La réception des travaux est prévue le 09 février 2018.

La crèche Lou Pichou pourra ensuite investir les locaux.

Le cout total de l'opération (études, maîtrise d'œuvre, travaux, mobilier) s'élève à environ 886 289 € TTC, subventionnée à hauteur de 80 % par la CAF, l'Etat, le Département et la Région.

Urbanisme



Actuellement, une partie des communes dispose d'un document d'urbanisme (plan local d'urbanisme ou carte communale) tandis que certaines sont régies par le Règlement National d'Urbanisme (RNU). L'urbanisme de la CCQB n'est donc pas le fruit d'une vision du territoire partagée par ses communes, mais la somme des projets de chacune d'elles.

Pourtant, si les communes gardent aujourd'hui un indispensable rôle de proximité, tout citoyen peut faire le constat que certaines problématiques dépassent le niveau communal : qualité et préservation des espaces naturels et agricoles, vitalité des centres bourgs...

Pour faire face à ces enjeux, la CCQB élabore un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui couvrira l'ensemble des communes et a recruté pour

cela un chargé de mission urbanisme, à mi-temps (Mathilde LAIR). En effet, depuis avril 2017, la CCQB est compétente en matière de planification de l'urbanisme.

Actuellement, vos élus travaillent à la prescription du PLUi et définissent les modalités de concertation avec le public. Ainsi, dès sa prescription et jusqu'à l'approbation du PLUi, vous serez les acteurs de ce projet en y contribuant par vos remarques et vos avis.

Une consultation sera lancée et un cabinet d'études sera choisi par les élus de l'intercommunalité afin d'élaborer dans la concertation ce PLUi.

Après enquête publique et contrôle de légalité, c'est le préfet qui approuvera le PLUi de la CCQB.



Mathilde LAIR
Chargée de mission urbanisme à la CCQB.
Tél: 06.73.16.46.79
urbanisme@ccquercyblanc.fr

Important : La compétence « plan local d'urbanisme » est distincte de la compétence liée à la délivrance des autorisations d'urbanisme qui reste communale :

- L'instruction des autorisations d'urbanisme reste de compétence communale, il faut donc continuer de vous adresser à votre mairie pour le certificat d'urbanisme, le permis de construire, la déclaration de projet...
- Le document d'urbanisme en vigueur dans votre commune (ou le Règlement National d'Urbanisme, le cas échéant) continue de s'appliquer jusqu'à l'approbation définitive du PLU intercommunal.

Environnement - GEMAPI

Depuis les années 1960, le syndicat des cours d'eau des cantons de Castelnau-Montratier et de Montcuq œuvre sur les rivières de la Séoune, la Barguelonne, et du Lendou, notamment pour palier au manque d'entretien de ces cours d'eau par les riverains. Ces travaux consistent à l'enlèvement des embâcles, la restauration des berges, la préservation de la faune et de la flore.

La loi du 27 janvier 2014 a transféré à compter du 1er/01/2018 la compétence d'entretien des rivières aux intercommunalités : la GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des risques d'Inondation).

Cette loi organise la gestion de cet entretien des cours

d'eau non plus par canton mais par bassin versant, de la source jusqu'au confluent.

Depuis 2 ans et après maintes réunions, vos élus de la CCQB participent avec les élus du Tarn et Garonne et du Lot et Garonne à la création de 3 syndicats (Séoune, Barguelonne et Lendou, Lemboulas).

Le financement de la gestion et des travaux devant être assuré à 70 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pourrait être remis en question. Dans ces conditions, vos élus du Quercy Blanc s'interrogent sur les conditions d'adhésion à ces structures.

Minibus et scènes mobiles

La Communauté de communes du Quercy Blanc met à disposition des associations, 3 minibus de 9 places dans le cadre de leurs activités et 2 scènes mobiles pour organiser leurs manifestations.

Renseignement et réservation : 05.65.20.34.92 ou contact@ccquercyblanc.fr

Transport à la demande (TAD)



Ce service consiste à la prise en charge et à la dépose de l'usager de son domicile vers Cahors ou sur le trajet.

Procédure en 4 étapes :

- I. L'usager prévient à l'avance le transporteur et ceci au plus tard la veille avant 17h00 ;
- II. le transporteur prend en charge l'usager à son domicile afin de le transporter à la destination définie préalablement ;
- III. il récupère l'usager à un lieu et une heure définis par avance afin de le reconduire à son domicile ;
- IV. le règlement se fait directement à la montée du véhicule.

**5 € le trajet
10 €
l'aller-retour**

Ligne 1: Montcuq-en-Quercy-Blanc / Cahors

Communes: Bagat-en-Quercy, Lendou-en-Quercy (uniquement Lascabanes et St Cyprien), Le Boulvé, Fargues, Montcuq-en-Quercy-Blanc (Belmontet, Lebreil, Ste Croix, Montcuq, Valprionde), St Cyprien, St Daunes, St Matré, St Pantaleon, Saux.

	Montcuq	Cahors	Cahors	Montcuq
Mercredi	14h00	14h30	17h30	18h00
Samedi	09h00	09h30	12h30	13h00

☎ Transporteur: CAPELLE VOYAGES
05.65.35.04.49

Ligne 2: Castelnau Montratier-Sainte Alauzie / Cahors

Communes: Castelnau Montratier - Sainte Alauzie, Cézac, Lhospitalet, Montlauzun, Pern, Lendou-en-Quercy (uniquement St Laurent-Lolmie), St Paul-Flaugnac (St Paul-de-Loubressac, Flaugnac).

	Castelnau-Montratier	Cahors	Cahors	Castelnau-Montratier
Mercredi	14h00	14h30	17h30	18h00
Samedi	09h00	09h30	12h30	13h00

☎ Transporteur: RAYNAL VOYAGES
05.65.23.28.28

Informations pratiques

Sites internet :

Communauté de communes du Quercy Blanc

www.ccquercyblanc.fr

Sictom les Marches du Sud Quercy

www.sictom-msq.fr

Office de tourisme en Quercy Blanc

www.tourisme-quercy-blanc.com



La 3eme édition de la Journée départementale de l'emploi se tiendra le jeudi 15 mars prochain, à Cahors, au Parc des expositions. **Plus de 100 entreprises seront présentes et 500 offres d'emploi seront à pourvoir.**

Un rendez-vous unique pour rencontrer les recruteurs directement en face à face, se renseigner sur votre prochaine formation, envisager une nouvelle orientation, mais aussi nouer des contacts utiles, bénéficier de conseils sur votre projet, vous informer sur vos droits...

Nouveautés 2018 : un **village dédié au numérique** pour présenter les emplois de demain et les services dans ce secteur (impression 3D, réalité virtuelle,...). Un **salon virtuel**, du 12 au 23 mars, pour tous ceux qui ne pourront pas se déplacer.

+ d'infos sur www.lot.fr/jde

Communauté de communes du Quercy Blanc

Adresse courrier : 37 Place Gambetta 46170 Castelnau Montratier - Sainte Alauzie

Adresse courriel : contact@ccquercyblanc.fr

Téléphone : 05.65.20.34.92

Tirage: 4250 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Claude BESSOU, Président de la CC du Quercy Blanc

Comité de rédaction : les membres de la commission communication, les présidents de commission et les chefs de service.